

CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

Chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis (CMA 93)

La CFDT CMA apporte son soutien total à son représentant

Etonnamment, deux jours après le mouvement de grève des personnels de la CMA 93, le délégué syndical CFDT s'est vu notifier, de la part de la direction de cette CMA, une obligation « de garder ses distances » avec un agent de la CMA ainsi qu'avec « tout le personnel féminin de la CMA ».

Les accusations portées par cet employeur portent gravement atteinte à l'intégrité morale de notre représentant.

Cette décision brutale n'a fait l'objet d'aucun débat contradictoire préalable et a profondément blessé un militant qui s'investit sans relâche dans le cadre des valeurs de la CFDT.

Il faut malheureusement noter que l'ancien délégué syndical CFDT avait déjà fait l'objet de menaces durant un mouvement social.

La CFDT CMA apporte son soutien total à notre délégué syndical et interviendra à ses côtés afin qu'il soit rétabli dans ses Droits et dans son honneur.

Depuis plusieurs années, cette CMA connaît de très fortes tensions sociales et une réelle dégradation des conditions de travail qui génère des situations de souffrance chez de nombreux agents. Ainsi les graves dysfonctionnements dans l'organisation des services avaient conduit le personnel à se mobiliser le 15 janvier.

Pantin, le 24 janvier 2019

Courrier Postal : CFDT des CMA Chez Fabienne WACHEZ 261 rue Pasteur 59287 LEWARDE
Par mél : cfdt-cm@orange.fr **Par tél** : Dominique Vouillat au 06.09.13.02.81